

**Union Economique et Monétaire Ouest
Africaine (UEMOA)
WWW.UEMOA.INT**

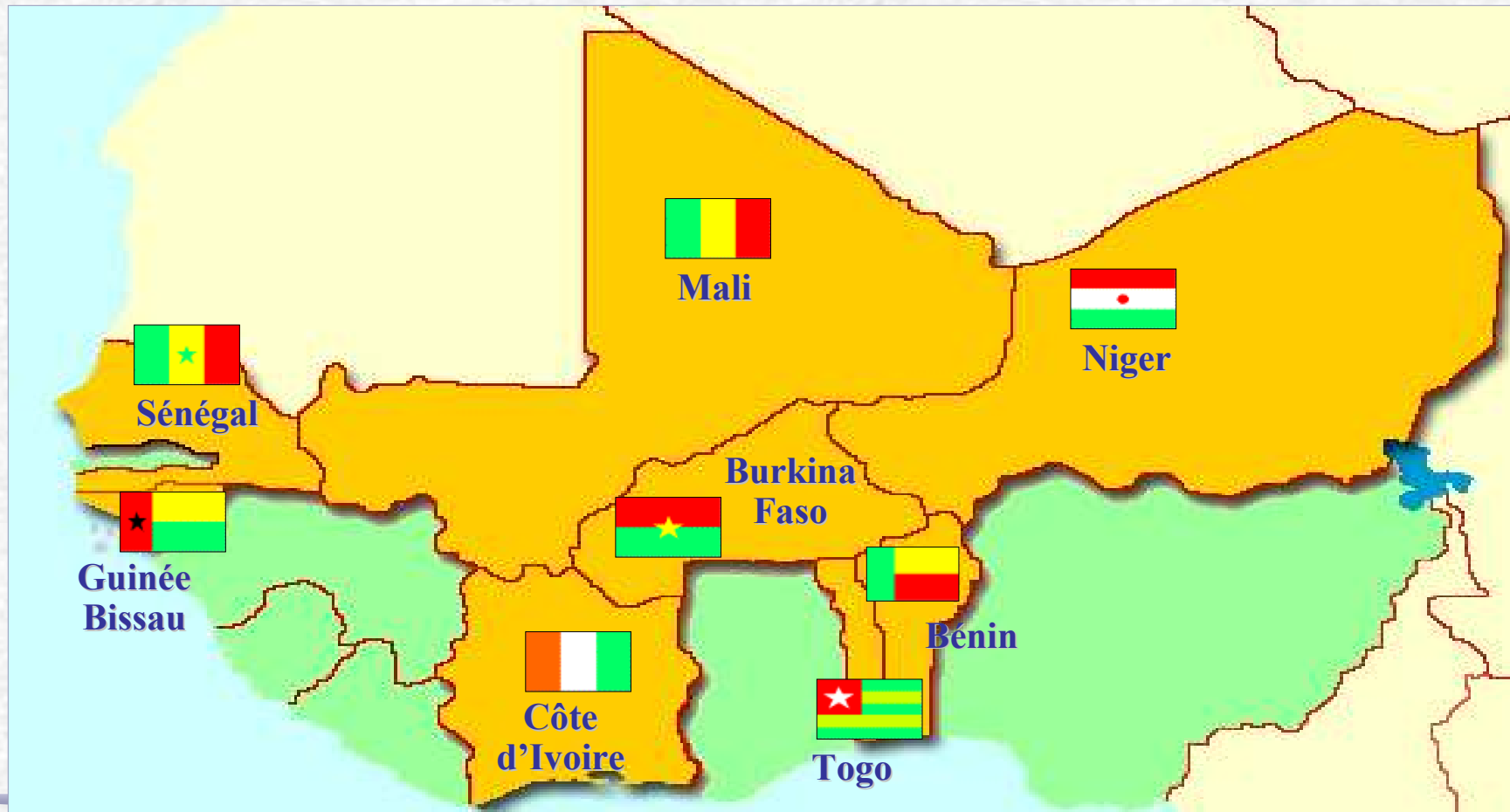


**« Mise en place d'une
infrastructure qualité
dans la zone UEMOA »**

Genève le 17 mars 2006

Etats membres: Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo

- Superficie totale: 3,5 millions Km²
- Population totale : 72 millions





SOMMAIRE

**PARTIE 1 : PRESENTATION DES
INITIATIVES REGIONALES**

PARTIE 2 : ACQUIS

PARTIE 3 : CONCLUSION

PRESENTATION DES INITIATIVES REGIONALES

- « La mise en place d'une infrastructure qualité dans la zone UEMOA » s'est traduite par la préparation et l'exécution du « Programme pour la mise en place d'un système d'accréditation, de normalisation et de promotion de la qualité » (Programme Qualité UEMOA) ainsi qu'un projet métrologie
- Le Programme Qualité UEMOA a été financé par l'Union Européenne (UE) à hauteur de 14 millions d'euros et exécuté par l'ONUDI pour le compte de la Commission de l'UEMOA.
- Le projet Métrologie est financé par le Gouvernement allemand et exécuté par le PTB (Organisme allemand de métrologie)

PRESENTATION DES INITIATIVES REGIONALES

- L'objectif de ces initiatives est la facilitation de la participation des Etats de l'UEMOA au commerce régional et international à travers le développement et la mise en place de systèmes d'accréditation, de normalisation , de promotion de la qualité et de métrologie**

PRESENTATION DES INITIATIVES REGIONALES

Sur le plan technique, il était prévu un renforcement des capacités techniques régionales et nationales dans tous les domaines de l'infrastructure qualité dans les pays de l'UEMOA.

COMPOSANTES DU PROGRAMME QUALITE UEMOA

- ☞ Accréditation/certification**
- ☞ Normalisation**
- ☞ Promotion de la qualité**

COMPOSANTES DU PROGRAMME QUALITE UEMOA

Composante I

Accréditation:

Mise en place d'une structure régionale d'accréditation au sein de l'UEMOA afin d'assurer la reconnaissance internationale du système **d'évaluation de la conformité** de produits et services

COMPOSANTES DU PROGRAMME QUALITE UEMOA

Composante II

Normalisation :

Harmonisation des normes nationales et des règlements techniques;

- Création et/ou renforcement des organismes nationaux de normalisation;

- Participation aux activités internationales de normalisation (ISO) et accès à la documentation technique


COMPOSANTES DU PROGRAMME QUALITE UEMOA

Composante III

- **Promotion de la Qualité et protection des consommateurs :**
 - Développement et utilisation des outils de la qualité par les entreprises ;
 - Mise en place de centres techniques sectoriels régionaux de référence ;
 - Création ou renforcement de « prix qualité » ;
 - Adoption d'un cadre régional de protection des consommateurs.



PROJET METROLOGIE

- . Promouvoir l'utilisation des services métrologique dans l'économie en général et les petites et moyennes entreprises en particulier ainsi que les consommateurs**
 - Renforcer les structures nationales**
 - Assurer la traçabilité des systèmes de mesures**
- 

NORMALISATION

- ☞ **Coordination régionale des structures de normalisation (réunions trimestrielles)**
- ☞ **Capacités des organismes nationaux de normalisation renforcées et collection de normes internationales mise à disposition des opérateurs économiques ;**
- ☞ **Adhésion des Organismes Nationaux de Normalisation (ÖNN) à l'ISO ;**
- ☞ **Organismes de normalisation connectés au site Internet de l'ISO ;**

NORMALISATION

- ☞ **Mise en réseau des Centres nationaux de documentation des ONN**
- ☞ **Établissement du Centre Régional de Documentation**
- ☞ **Mise en place d'une base de données régionale en normalisation et réglementation technique**
- ☞ **Achat consolidé de compléments d'équipements et de la documentation pour les centres de documentation des ONN**

NORMALISATION

- **Harmonisation des textes juridiques et réglementaires**
- **Analyse comparative par les acteurs principaux, de leurs besoins communs en normalisation afin de favoriser les échanges commerciaux entre pays membres (coton, karité, sel iodé)**

NORMALISATION

- ✓ **Attribution des Secrétariats techniques régionaux de normalisation aux pays membres**
- ✓ **Élaboration d'avant projets de normes communautaires portant sur:**
 - **les huiles comestibles**
 - **le sel alimentaire**
 - **les amandes de cajou**
 - **la noix de cajou**
 - **le beurre de karité non raffiné**

Promotion de la Qualité

- **Formation des experts des Etats en certification des produits**
- **Systemes qualité ISO 9001 introduits à titre pilote dans 72 entreprises manufacturières et de services ;**
- **12 entreprises accompagnées ont été certifiées conformément au référentiel ISO 9001:2000**

Promotion de la Qualité

- ❖ **Séminaires de formation et réunions d'experts organisés pour un total d'environ 1600 participants en vue du renforcement les capacités aux niveaux régional et national**
- ❖ **Proposition d'un cadre législatif communautaire sur la protection des consommateurs**
- ❖ **Réalisation de campagnes nationales pilotes d'information sur la protection des consommateurs ;**

ACQUIS

Promotion de la Qualité

- **Neuf (9) centres techniques sectoriels à vocation régionale identifiés et renforcés pour assurer l'amélioration de la qualité des produits (fruits et légumes ; viandes, lait et produits laitiers ; produits de la pêche et BTP) ;**
- **Création ou renforcement de « prix nationaux » de la qualité et institution d'un prix UEMOA de la qualité;**

ACQUIS

Promotion de la Qualité

- ☞ **Mise en place d'une base de données sur les infrastructures de la qualité et les experts en qualité**
- ☞ **Harmonisation de critères pour l'attribution de prix nationaux de la qualité**
- ☞ **Définition de critères pour un Prix UEMOA de la Qualité**
- ☞ **Organisation de la « journée spéciale UEMOA de la Qualité »**

ACQUIS

Métrologie

- ❧ **Equipement des services de métrologie légale**
- ❧ **Formations (renforcement des capacités) initiales et organisation de groupes de travail dans en ce qui concerne certaines mesures tq la masse, la température,**

ACQUIS

ACCREDITATION

- **24 laboratoires d'analyse et d'essai (coton et agroalimentaires) ont été accompagnés vers l'accréditation conformément au référentiel ISO 17025**
- **48 laboratoires ont bénéficié d'équipements en vue du renforcement de leurs capacités d'analyse et d'essai**
- **des techniciens de certains laboratoires bénéficiaires ont été formés à l'utilisation et à la maintenance des équipements acquis dans un laboratoire accrédité en Europe**

ACCREDITATION

- **Établissement d'une base de données sur les laboratoires d'analyse et d'étalonnage (cf. www.uemoa.int)**
- **Formation d'auditeurs de laboratoires**
- **Harmonisation des méthodes d'analyse des produits alimentaires**

ACCREDITATION

- **Évaluation régionale des capacités existantes en inspection réglementaire pour domaines phyto et zoo sanitaire et aliments transformés et pour détection de résidus de pesticides**
- **Harmonisation des critères et techniques d'inspection**
- **Établissement d'un réseau d'essai inter laboratoires d'analyse de produits alimentaires. (expertise internationale, achat de matériaux de référence certifiés, préparation et envoi des échantillons)**

Pérennisation de l'infrastructure Qualité

- ☛ **Trois structures régionales permanentes de promotion de la qualité ont été créées à cet effet :**
 - **le Système Ouest Africain d'Accréditation (SOAC) ;**
 - **le Secrétariat régional de la Normalisation, de la Certification et de la promotion de la Qualité (NORMCERQ);**
 - **le Secrétariat Ouest-africain de Métrologie (SOAMET).**

le Système Ouest Africain d'Accréditation (SOAC)

- **Il s'agit du principal instrument régional de reconnaissance de la compétence des organismes d'évaluation de la conformité dont la mise en œuvre a conduit à:**
- **La signature d'un Accord de coopération entre la Commission de l'UEMOA et le COFRAC en vue d'accélérer la reconnaissance internationale du SOAC;**
- **Engager des initiatives pour son adhésion comme membre affilié de l'ILAC et de l'IAF.**

CONCLUSION

Les principaux acquis du programme qualité phase I à savoir:

- ☞ L'adoption du Règlement portant création des structures pérennes: le CRECQ, le SOAC, le NORMCERQ et le SOAMET**
- ☞ neuf centres techniques sectoriels à vocation régionale mis en place et équipés**
- ☞ Le renforcement des structures et capacités nationales de promotion de la qualité constituent le socle de la mise en œuvre d'une phase II du programme qualité**



**Je vous remercie de votre
aimable attention**